

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2025

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE LA MATANIE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le mardi le 2 octobre 2025 à 19h00, au centre municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme.

**SONT PRÉSENTS**

Mme la mairesse Josée Marquis

Mme les conseillères Cynthia Marceau-D'Astous  
Johanne Thibault

**EST ABSENT**

M. le conseiller Raphaël Helgerson-Gendron  
Mme les conseillères Marie-France Bérubé  
Mélanie Castonguay

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

La directrice générale et greffière-trésorière Madame Jessica Bouchard

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme la mairesse Josée Marquis constate qu'il n'y a pas quorum, la réunion est donc annulée.

*Je, Josée Marquis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Josée Marquis, mairesse*

---

*Jessica Bouchard  
Directrice générale  
et greffière-trésorière*

Je soussignée, Josée Marquis, mairesse de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

---

*Josée Marquis, mairesse*